

VERBATIM DE L'ATELIER INDUSTRIEL – 15/05/24

Intervenants :

- **David Ester** – Vice-Président de Novo Nordisk Production Chartres – Novo Nordisk
- **Mathilde Bourges** – Senior Manager en charge des affaires publiques et de la communication – Novo Nordisk
- **Arnaud Dudermel** – Novo Nordisk Production SAS – Novo Nordisk
- **Claudie Delphis** – Représentante de Synarome
- **Yannick Bolognini** – Directeur Général adjoint – Chartres Métropole
- **Carole Dehu** – Représentante de Chartres Métropole
- **Michel Barbaise** – Président de l'Association GEODE
- **Isabelle Guérin** – Représentante de l'Association GEODE
- **François-Xavier Sterbecq** – Représentant de Lemon Création
- **Bastien Lambrecq** – Représentant de Village Des Métiers
- **Carlos Cardoso** – Représentant de Eiffage Route
- **Thierry Sizaire** – Représentant de Sitrans Logistique
- **Christophe Simon** – Représentant de Société Fenwick
- **Pascal Osmont** – Représentant de Agence Altarimmo
- **Gérard Sourisseau** – Président de l'agglomération de Dreux
- **Cyril Lenfant** – Représentant du groupe Cap West
- **Julie Lassaussois** – Représentante de Cabinet Fiteco
- **Marie Tribouillet** – Représentante de A.Tribouillet and Cie
- **Christophe Provost** – Représentant de Langues Stratégies
- **Thierry Gautrin** – Représentant d'IVECO - Groupe Pls

Garants :

- **Anne Laporte**

Modérateur :

- **Grégoire Milot** –Président d'État d'Esprit Stratis

Animateur, Grégoire Milot

Je vais vous présenter le projet de Novo Nordisk sur l'organisation et la préparation de cette concertation qui est menée à l'initiative de Novo Nordisk, mais avec des garants. Nous avons un des trois garants qui a été nommé par la Commission nationale du débat public. Donc, nous sommes dans une phase très réglementaire, et le message, la volonté à la fois de Novo Nordisk et de la Commission nationale du débat public, c'est que tout le monde soit au courant de l'extension du projet de Novo Nordisk et que chacun puisse s'exprimer sur le sujet. Vous connaissez le sujet, mais ici, l'idée, c'est justement pour les garants de

faire un point avec vous, même si vous avez déjà eu un certain nombre de relations avec les membres de l'association GEODE sur le projet et sur la concertation.

Ce que je vous demanderai tout à l'heure, lorsque nous échangerons, c'est de prendre le micro, car tout est enregistré. Mon travail est de vous donner le micro et de faire le compte-rendu de cette rencontre, qui sera ensuite transmis à la Commission nationale du débat public, laquelle fera le bilan à l'issue de l'ensemble de la concertation.

Mathilde, je vous laisse la parole. Alors, oui, un petit mot de Anne Laporte sur cette démarche.

Anne Laporte, garant

Bonjour à tous et merci d'être venus à ce rendez-vous. Donc, la Commission nationale du débat public, personne ne connaît vraiment très bien ça. Donc, c'est une commission administrative indépendante qui garantit le droit individuel à l'information et la participation du public sur les projets qui ont un impact environnemental.

Et en fait, cette commission s'appuie sur des textes. C'est dans le Code de l'environnement, mais c'est aussi la Charte de l'environnement, qui est un des textes du bloc constitutionnel.

Donc, c'est un droit constitutionnel et l'article 7 de la Charte précise que toute personne a le droit d'avoir accès, selon les limites imposées par la loi, à l'information sur les projets en lien avec l'environnement et a aussi le droit de participer à la décision publique sur ces projets. Donc, la Commission nationale du débat public, elle garantit ce droit en nommant des garants, dont le rôle est de s'assurer de la démarche qui est mise en place, la démarche de concertation qui est mise en place par le porteur des projets, donc, là, à Novo Nordisk.

Ce droit s'appuie sur un certain nombre de valeurs. Il y a six valeurs à la Commission nationale du débat public.

D'abord, l'indépendance. Les garants sont indépendants du gouvernement, du porteur de projets, des parties prenantes, complètement indépendants.

La transparence, c'est-à-dire que tout ce qui va être produit et débattu pendant cette concertation sera rendu public sur le site de la concertation de Novo Nordisk. Vous allez y avoir accès. Donc, toutes les études, tout est transparent, tous les arguments sont présentés.

La neutralité, car les garants sont neutres par rapport au projet. Ils ne donnent pas leur avis sur le projet. Et on vérifie avant qu'ils soient nommés qu'ils n'ont aucun lien d'intérêt.

L'argumentation, c'est aussi une valeur importante, c'est-à-dire que toute position par rapport au projet est valable, quelles que soient ses caractéristiques. C'est-à-dire que ça peut être subjectif, ça peut être scientifique, etc. Même si c'est minoritaire, l'important, c'est qu'il y ait une argumentation.

L'autre valeur, c'est le fait que tous les arguments seront pris en compte, quel que soit le lieu, quel que soit l'endroit d'où ils viennent, c'est-à-dire que ce soient des experts ou des non-experts. Ça s'appelle l'égalité de traitement.

Et enfin, la dernière valeur qui est très importante et à laquelle on est très attaché, c'est l'inclusion, c'est-à-dire qu'il y a une diversité des publics qui puissent s'exprimer sur les projets. Donc, on va chercher les gens qui sont le plus éloignés d'une parole publique ou d'une décision publique. Et donc, dans le cas du projet de Novo Nordisk, on va aussi aller discuter avec les personnes qui vivent dans les quartiers en politique de la ville.

Donc voilà. Ce qui est important de savoir, c'est que ce moment de la concertation, ça s'appelle concertation préalable d'ailleurs, c'est un moment où le projet n'est pas encore ficelé, où on peut encore faire des modifications. Donc c'est pour ça que c'est très important de pouvoir recueillir la parole de tous, des parties prenantes et des citoyens.

À l'issue de la concertation, les garants vont faire un bilan pour expliquer comment s'est déroulée cette concertation et tous les arguments qui ont été portés, de façon ensuite à le présenter à la Commission, mais aussi à Novo Nordisk, qui, par rapport à ce bilan, va aussi répondre à des questions pour lesquelles il n'y a pas encore de réponse. Voilà.

Et sinon, les garants, nous sommes trois et nous sommes disponibles. Il y a nos adresses sur le site de la concertation. Vous pouvez nous joindre quand vous voulez.

Merci de votre attention.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup, Anne Laporte. J'allais presque dire, vous connaissez peut-être moins la Commission nationale du débat public que Novo Nordisk. Est-ce que vous avez des questions en ce qui concerne justement, cette démarche ? Si, en tout cas, vous souhaitez avoir des informations complémentaires. Bien, on avance et je vous laisse, Mathilde, nous présenter le projet et David-Esther. Mathilde Bourges, David Ester.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Merci beaucoup. Alors bonjour à tous. Bienvenue et merci à vous d'être là aujourd'hui.

Effectivement, on va revenir assez rapidement sur Novo Nordisk. Il y a quand même peut-être des petites choses que vous ne connaissez pas encore sur nous. On reviendra aussi sur les contours du projet.

Et l'idée, c'est vraiment plus qu'on ait ce matin un échange, un dialogue, une discussion. C'est ce qui va être vraiment le plus intéressant pour chacun d'entre nous.

Novo Nordisk, à Chartres, une entreprise pharmaceutique danoise qui a fêté son centenaire l'année dernière, présente à Chartres depuis 1961. Donc, la particularité, c'est que le site de production à Chartres était le premier site qui a été construit en dehors du Danemark. Donc, on est vraiment un site stratégique

du groupe depuis plus de 60 ans maintenant.

Et sur le site à Chartres, on va être amenés à produire des traitements insuliniques. Donc, à la fois, toute la partie production aseptique, mais également toute la partie assemblage et conditionnement qui vont se faire sur notre site de production. C'est aujourd'hui quasiment 1 700 collaborateurs.

Donc, voilà, il y a un très fort développement. C'est le premier employeur privé également du département. Des chiffres que vous connaissez peut-être un petit peu moins sur Novo Nordisk.

Je vous parlais de production. On va être capable de traiter plus de 10 millions de patients dans le monde avec des produits fabriqués à Chartres. Et il va y avoir une grande partie de nos produits qui vont être exportés dans ce qu'on appelle, nous, les opérations internationales. Une partie en Europe aussi, et évidemment, le marché français aussi de Novo Nordisk. Donc, plus de 87 pays qui reçoivent des traitements made in Chartres.

Pourquoi cette extension et pourquoi ce développement de Novo Nordisk, que ce soit à Chartres ou que ce soit peut-être dans d'autres pays du monde, comme vous avez pu le voir dans les informations.

Pour deux raisons, c'est que les chiffres, notamment pour les personnes souffrant de diabète, mais aussi pour les personnes souffrant d'obésité, ont des prévisions à la hausse avec une demande en termes de traitements qui augmente de manière assez exponentielle. Et clairement, aujourd'hui, on se doit de se préparer à répondre au mieux à cette demande. Donc, on voit des chiffres qui sont assez importants. Aujourd'hui, c'est plus de 460 millions de personnes qui vivent avec le diabète. On prévoit quasiment 600 millions de personnes à l'horizon 2030. Des chiffres d'autant plus impressionnants concernant les personnes souffrant d'obésité. Plus de 700 millions déjà aujourd'hui, en 2020, et à horizon, plus d'un milliard de personnes dans le monde d'ici 2030. Donc, évidemment, il y a tout un travail autour de l'accessibilité des traitements, mais aussi tout un travail sur la prévention qu'on peut faire autour de ces maladies et que Novo Nordisk mène au quotidien.

Donc, en 2023, le groupe Novo Nordisk a pu traiter plus de 41 millions de patients dans le monde. Pas uniquement diabète et obésité, mais aussi toutes les maladies chroniques pour lesquelles on produit aussi des traitements tels que l'hémophilie ou l'hormone de croissance.

Avant que tu reviennes peut-être un peu plus en détail sur le projet, je vous propose de voir rapidement en image à quoi pourrait ressembler le site de production de Novo-Nordisk à Chartres à horizon 4 ans.

Vidéo

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Alors peut-être quelques chiffres sur le projet, David.

David Ester, Novo Nordisk

Allez, on y va, quelques chiffres. Bonjour à tous. Le site historique qu'on a mis 60 ans à construire à Chartres, il s'étend sur une surface d'environ 110 000 m² aujourd'hui.

C'est ce que vous connaissez, là, à côté, entre l'avenue d'Orléans et la rue Poillot. Pour son développement, on va doubler, plus que doubler la surface, puisqu'on va s'étendre sur 120 000 m² supplémentaires, ce qui va donner une taille de site à terme de 230 000 m². C'est ce que vous avez pu voir dans la petite vidéo. C'est les terrains limitrophes qu'on a pu acquérir, qui nous permettent de nous étendre et de plus que doubler la surface du site.

Ce site, vous l'avez vu, il a été développé au cours des 60 dernières années. On a démarré en 1961 avec un tout petit bâtiment à l'avenue d'Orléans. Puis on s'est agrandi, notamment avec une accélération de ces agrandissements ces 20 dernières années, où on a investi plus de 500 millions déjà, les 20 dernières années sur Chartres. C'est le développement de ce qu'on appelle, nous, le bâtiment NNP 2, NNP 3, NNP 4, qui ont vraiment marqué vraiment un agrandissement significatif du site. Et là, vous voyez qu'on va vraiment franchir un pas, puisqu'on va investir dans les 4 années à venir 2 milliards 100 millions d'euros pour doubler ce qu'on a mis 60 ans à faire, ce que Mathilde a expliqué tout à l'heure.

On est sur le site aujourd'hui 1650, alors ça change tous les jours. On est presque 1700 aujourd'hui. Les slides, il faudrait qu'on les mette à jour au quotidien. Et on utilise énormément de supports externes aussi. On a des consultants qui viennent nous supporter aussi bien pour les phases projets que pour l'exploitation du site au quotidien.

Le développement de ce site va s'accompagner par 500 créations d'emplois directs. On sait qu'il y a toujours un ratio de 4. Quand on a des emplois directs, on sait qu'on multiplie par 4 au niveau indirect, et on pense qu'il y aura un impact de 2 000 emplois indirects sur le bassin, sur la région.

Un point qui est important pour nous, vous avez vu, on est dans une zone industrielle historique. On a des friches industrielles. On va y revenir après, je crois, il y a le plan, mais l'ancien site Guerlain entre autres, donc c'étaient vraiment des friches industrielles. Dans notre extension, notre développement va se faire sur des zones qui étaient déjà industrialisées. Et par conséquent, ça se traduit par zéro artificialisation des sols sur cette extension dans la zone Poillot.

Et le petit plan, pour vous resituer, le site actuel ou historique, on a démarré ici en 1961 ce bâtiment-là, qui est toujours présent. Puis on l'a étendu un petit peu vers l'avant, et puis surtout vers l'arrière, ici, on va dire depuis 60 ans. Dernièrement, on avait déjà fait un agrandissement significatif ici avec ce bâtiment-là, qui a été étendu et livré fin d'année dernière. Puis là, on va vraiment prendre un virage vers la droite et traverser la rue. Pour vous situer, on a l'avenue d'Orléans qui est ici. Et ici, on a l'axe Poillot qui est ici.

Et l'idée, c'est que le site Novo Nordisk va traverser la rue, va passer au-dessus de la rue, va couper la rue Edmond Poillot pour pouvoir s'étendre sur notre parking collaborateur actuel, qui est de l'autre côté de la rue aujourd'hui. Donc on est déjà propriétaire de cette parcelle-là. Ça a été notre parking depuis 6 ou 7 ans.

Il y a plusieurs entreprises qui ont des projets et qui vont déménager dans la zone de Gellainville. On a Asahi, qui ont un bâtiment ici dans l'angle et ici dans l'angle, qui ont eu un projet de regrouper leurs 2 bâtiments, leurs activités et de construire un nouveau bâtiment sur la zone d'activité de Gellainville. Donc leur projet est en cours et ils vont déménager en mars de l'année prochaine pour ce bâtiment-là et juin

l'année prochaine pour celui-ci. Il va nous libérer de l'espace pour pouvoir faire nos constructions.

Ici, c'est l'ancienne parcelle Guerlain. Ceux qui ont déménagé déjà depuis un moment, 7 ou 8 ans sur le jardin d'entreprise. Ils ont laissé, on va dire, leur ancien bâtiment. On a fait l'acquisition du terrain et démoli l'ancien bâtiment Guerlain pour pouvoir attaquer la construction de notre bâtiment qui est en cours déjà ici. Ensuite, on a aussi fait l'acquisition du centre technique municipal qui était bien situé dans les différentes phases de projets. Vous voyez notre parking qui est ici aujourd'hui pendant la phase travaux pour pouvoir garder la continuité d'activité du site actuel. Il fallait vraiment qu'on trouve des options pour pouvoir continuer à garer nos collaborateurs, faire fonctionner le site au quotidien.

Donc, l'acquisition du CTM va nous permettre de relocaliser les parkings dans un premier temps, ici, pour les collaborateurs afin de garder une continuité d'opération du site. Nous avons fait l'acquisition du centre technique municipal qui va se déplacer sur l'ancien site Maflow, pareil, zone de Gellainville. Et puis, on prévoit de faire un parking à étage, à terme, afin d'optimiser le foncier et de le localiser le plus centré possible, on va dire, par rapport au bâtiment actuel pour ainsi avoir un parking ici pour les gens qui vont travailler là. Donc, l'idée, c'est d'avoir un parking ici à l'emplacement de la quincaillerie Beauceronne actuelle qui, elle, va se déplacer sur un site qui va être libéré par Everial un peu plus loin, là, sur la rue Poillot. Donc, par ce jeu, soit de déplacement, soit de projet d'entreprise, on a réussi à libérer les 120 000 m² dont je vous parlais tout à l'heure pour pouvoir inscrire notre projet, ainsi que des extensions envisagées.

Vous voyez, il y a des réserves ici et ici. Ce sont des phases futures, potentielles, qui ne font pas partie de l'investissement de 2,1 milliards d'euros aujourd'hui, mais qui sont envisagées. On prépare déjà le site à de nouvelles extensions dans le futur. Vous avez vu les chiffres du nombre de diabétiques et du nombre d'obèses dans le monde. Donc, il faut qu'on se prépare à pouvoir augmenter encore nos capacités dans le futur. Par conséquent, ce schéma directeur, ici, prévoit des extensions futures potentielles qui pourraient arriver dans les années à venir.

Au niveau extension, on a aussi tout ce qui est un petit peu fonctions annexes qui vont être développées. On a parlé des parkings. Il va nous falloir un nouveau restaurant d'entreprise, ne serait-ce que par le nombre de personnes, mais aussi par l'étendue du site. La personne qui travaille ici, si elle doit venir manger ici et repartir, va passer déjà une demi-heure rien que pour aller manger le midi. Donc, on va étendre et avoir un nouveau restaurant d'entreprise. Et on va aussi étendre les différentes fonctions support type extension laboratoire contrôle qualité, qui nécessite plus de surface et plus d'équipement pour pouvoir faire le contrôle qualité de l'ensemble du site à terre. Donc, voilà rapidement le plan de développement et l'orientation ou comment on va étendre notre site tout en restant sur l'emprise et à proximité de l'emprise actuelle.

Et ce qui est très important pour nous, c'est de garder un seul site. Aujourd'hui, les extensions que l'on va faire, on a vu dans la petite vidéo, on a des produits finis. Produits finis, chez nous, c'est tout ce qui va être assemblage d'un stylo injecteur autour d'une cartouche d'insuline et conditionnement de ces stylos injecteurs.

Toute la partie aseptique ici, c'est vraiment la formulation du produit que ce soit l'insuline ou différentes formes d'injectables dans une cartouche sous asepsie. C'est-à-dire qu'ici, dans ce bâtiment, on va se

retrouver, en comparaison, comme au bloc opératoire à l'hôpital. On est vraiment milieu stérile, milieu très, très, très propre, puisque là, on vient formuler le produit, on vient le remplir, on vient l'inspecter pour s'assurer que la qualité du produit soit vraiment au rendez-vous.

Donc, c'est vraiment ici un milieu très, très particulier où les personnes sont vraiment habillées, vraiment extrêmement propres, avec tous les process pour conserver l'asepsie, avec des centrales de traitement d'air qui sont vraiment très, très importantes et avec des conditions d'environnement qui sont extrêmement contrôlées.

Pour pouvoir faire fonctionner ce site, ce qui est important, c'est d'avoir une continuité et d'avoir un seul et même site, puisque nos cartouches qui seront produites ici peuvent être assemblées ici, ici, sur les lignes existantes, au même titre que les cartouches que l'on produit aujourd'hui sur le site existant pourraient être assemblées et conditionnées sur les modules ici.

Et on développe, vous voyez, des bâtiments logistiques pour supporter cet agrandissement de sites. On va aussi augmenter nos capacités logistiques pour tous les stockages intermédiaires, toutes les entrées de matières premières, les expéditions bien évidemment, mais aussi tous les stockages intermédiaires entre la cartouche d'insuline qu'on a produite. Avant qu'elle soit assemblée, il faut qu'on la stocke, une fois qu'elle est assemblée, il faut qu'on la stocke pour qu'elle soit conditionnée. Donc toutes les formes, on va dire, intermédiaires, on a besoin d'étendre nos capacités de logistique pour pouvoir faire fonctionner le site avant de pouvoir expédier les produits, soit directement en maritime, vous avez vu un peu partout dans le monde, soit via un réseau de distribution en Europe, via un hub.

Est-ce que vous avez des questions sur la présentation de l'articulation du projet et du site ?

Animateur, Grégoire Milot

Oui ?

Intervenant

Désolé, je suis arrivé un petit peu en retard, du coup, je vais peut-être vous faire répéter des choses que vous avez déjà dites précédemment. Quand on observe le site, en fait, on voit qu'il y a un site qui est un petit peu enclavé à l'intérieur de votre lieu.

David Ester, Novo Nordisk

C'est ça, oui.

Intervenant

Qu'est-ce qu'ils vont devenir, en fait ? Vous rachetez l'entreprise ?

David Ester, Novo Nordisk

Alors, Puig, qui est ici. On a de très bonnes relations et des discussions régulières avec eux. Quand on a pensé ce projet, on est allés les voir, en leur disant, voilà, nous, aujourd'hui, on peut s'étendre comme ça. Est-ce que vous, vous avez des projets, etc. ? Donc, on est en dialogue avec eux.

Aujourd'hui, eux, ils ont une réserve foncière ici qui leur permet de faire des extensions si jamais ils en ont besoin. Ils sont en réflexion de se dire, aujourd'hui, est-ce qu'on doit étendre ? Est-ce qu'ils ont aussi des problèmes de capacité ?

Donc, ils sont en pleine réflexion aussi, mais pour le moment, eux, ils peuvent continuer leur activité sans aucun problème. L'ensemble des interfaces, entrée-sortie, personnel-entrée-sortie et flux-véhicules, sont sur la rue Tellier, qui est ici. Donc, aujourd'hui, ils peuvent continuer à opérer.

C'est complètement compatible. Il n'y a pas de problème, et pas de souci pour qu'ils continuent à fonctionner comme ils fonctionnent aujourd'hui. Ils ont même de la réserve foncière pour s'étendre si besoin. Et nous, pareil, ça ne nous bloque pas pour nous étendre. Vous voyez, on a tourné un petit peu autour.

Intervenant

Et le restaurant d'entreprise, par exemple, peut être un moyen de mutualiser avec eux ?

David Ester, Novo Nordisk

On a eu des discussions avec eux parce qu'ils ont aussi leur restaurant d'entreprise, qui est ici, qui commence un petit peu à être très serein. Donc, on a eu des discussions avec eux pour savoir si on pouvait mutualiser soit les parkings. On a eu des discussions pour leur laisser de l'espace pour s'étendre, si on pouvait mutualiser les parkings ou le restaurant d'entreprise. Aujourd'hui, il n'y a pas de décision de prise, mais on a des échanges et des discussions avec eux autour.

Animateur, Grégoire Milot

Autre question ou remarque. Madame ?

Claudie Delphis, Société Synarome

Bonjour. Claudie Delphis, Société Synarome. Je suis la responsable du site de Synarome. Donc, on est vos plus proches voisins, quasiment, puisqu'on est situés sur la rue Tellier un peu plus à gauche. Moi, ma question, c'était quid de la rue Edmond Poillot. Est-ce que vous l'enjambez ? Est-ce qu'elle sera coupée ? Est-ce que les accès resteront identiques à la fois du côté de Reckitt et du côté de la rue d'Orléans ? Enfin, voilà, quel est le projet ?

David Ester, Novo Nordisk

Donc, je vous ai dit que le site allait traverser la rue et enjambrer la rue. Donc, la rue Edmond Poillot va être coupée à cet endroit-là, à la hauteur de la descente piétonne entre Reckitt et Novo ainsi que AG2R. Donc, ici, il y aura un rond-point qui sera créé pour pouvoir faire un retournement.

Et la rue sera coupée ici à l'angle aussi de Puig, puisque ça constitue ici l'entrée de notre cours logistique. Sachant que les accès de Poillot ici et de Tellier ici jusqu'au rond-point resteront accessibles.

Animateur, Grégoire Milot

Justement, je vous redonne la parole, et aux uns et aux autres, pour avoir votre réaction par rapport à ça, justement.

Claudie Delphis, Société Synarome

Oui, parce que la circulation, c'est quand même une préoccupation des salariés de mon site et puis d'autres, évidemment, puisque déjà, n'évacuer que par le côté rue d'Orléans et non plus de l'autre côté, ça double le flux sur la rue d'Orléans. Je pense que ça va être assez compliqué. Quand tous les salariés vont sortir en même temps avec le feu qui donne sur la rue d'Orléans, il va y avoir un embouteillage qui va remonter jusque dans les parkings. Donc, qu'est-ce que vous prévoyez pour fluidifier un peu tout ça ?

David Ester, Novo Nordisk

Vous avez dû recevoir normalement une enquête des questionnaires de la ville pour une enquête sur la circulation. Donc, ça a été envoyé à l'ensemble des entreprises du secteur. Il y a vraiment une analyse de circulation, une enquête de circulation qui est en cours pour regarder comment les gens se déplacent, quels moyens de locomotion ils utilisent. Il y a pas mal d'initiatives portées par l'agglo. Ce n'est pas à Novo Nordisk de faciliter l'accès ici.

On peut en citer plusieurs. On peut citer le BHNS, le bus à haut niveau de service qui va passer dans la rue d'Orléans, qui va être mis en place fin d'année prochaine M. Bolognini, septembre de l'année prochaine. Donc, ça, c'est un premier point. Le deuxième point, ce qu'il faut aussi avoir en tête, c'est qu'il y a pas mal d'entreprises qui vont être délocalisées, qui utilisent aujourd'hui la rue Poillot. Je pense à Asahi, je pense au centre technique municipal, je pense à la quincaillerie Beauceronne. Donc ça, ce sont des flux qui vont aussi s'enlever, qui vont se soustraire aux flux qu'on connaît aujourd'hui.

Et puis, il y a des aménagements, à la suite de l'enquête qui est en cours et aux habitudes de déplacement et aux modes de déplacement des personnes, pour regarder comment on fait un rond-point ici ou comment on fluidifie l'accès depuis l'avenue d'Orléans pour accéder à cette zone.

Mais ce qui est très important, et là, je vais relayer peut-être l'agglomération, c'est important que vous répondiez à l'enquête que vous avez dû recevoir.

Claudie Delphis, Société Synarome

Je n'ai pas reçu. Je n'ai pas reçu l'enquête. D'autant que vous allez aussi avoir un flux important de camions, livraison, expédition. Je ne sais pas si vous prévoyez de faire la nuit ou pas.

David Ester, Novo Nordisk

Oui, on va étendre les horaires. Alors, ça reste des flux. On l'a abordé lors d'un atelier sur la mobilité. On va avoir entre 50 et 60 camions par jour. C'est une augmentation des flux, mais ce n'est pas quelque chose de démentiel. Et on va étendre les horaires d'ouverture pour que ce flux de camions, ces 50 à 60 camions par jour au maximum en pic, soit, on va dire, supportable sur le flux de la rue.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Et comme vous le rappeliez aussi, effectivement, il y a des entreprises qui vont déménager et qui vont avoir leurs activités dans une autre zone, ce qui veut dire qu'en termes de nombre de camions, finalement, on arrive quasiment au même nombre de camions dans ce qui a été évoqué avec l'agglomération par rapport à ce qui existe déjà aujourd'hui. Et pour compléter aussi, parce qu'effectivement, on va avoir un nombre

de collaborateurs plus important sur le site. Néanmoins, notre site fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en 5-8, ce qui veut dire qu'on a plus de la moitié de nos collaborateurs qui n'arrivent pas sur des horaires de journée, mais qui arrivent sur des horaires d'équipe à 5 h, à 13 h ou à 21 h. Ceci permet aussi d'équilibrer, on va dire, un petit peu la notion de trafic et de flux.

Claudie Delphis, Société Synarome

Il reste quand même Puig, qui est quand même un gros acteur de la zone et qui a aussi son flux de camions qui est quand même significatif, et aussi un nombre de salariés significatif aussi. Donc voilà, il y a quand même des questions, des inquiétudes de la part de nos salariés par rapport à leur possibilité de déplacement, sans augmenter leur temps de trajet pour venir travailler ou pour quitter la zone, parce que ce n'est déjà pas toujours simple à certains horaires. À partir de 16 h 30, ça devient compliqué, jusqu'à 18 h. Voilà.

Donc moi, je veux bien répondre à l'enquête. Oui, on va prendre le point.

David Ester, Novo Nordisk

On va prendre le point et s'assurer que vous ayez reçu. Mais pour moi, l'ensemble des acteurs de la zone l'ont eu.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

C'est ce qu'on avait discuté, mais après, on pourra en rediscuter peut-être tout à l'heure avec l'Agglomération. Pour le coup, ce n'est pas géré par nos honneurs d'esprit.

Animateur, Grégoire Milot

Merci, en tout cas, pour votre témoignage, parce que ça fait vraiment partie des questions qui sont bien notées. Et je vous laisse compléter, monsieur, sur ce thème, peut-être, parce que nous... Ça marche ?

Oui, ça marche.

Michel Barbaise, Association GEODE

Oui, Michel Barbaise, président de l'association GEODE. Je reviens sur le flux des camions, parce que c'est très important. Est-ce que parmi l'accès de votre zone de production, les camions rentrent par la route d'Orléans et par l'autre route ?

David Ester, Novo Nordisk

Non, aujourd'hui, l'entrée et la sortie des camions se feraient ici, avec une zone logistique centrale. Donc ils rentrent et ressortent ici.

Michel Barbaise, Association GEODE

Alors, ma question est la suivante, parce que sur le secteur Chartres, ce que l'on a souvent, ce sont des camions qui s'arrêtent parce qu'ils n'ont pas d'endroit. Ils attendent l'horaire, ils stationnent. Est-ce que vous avez prévu quelque chose de similaire pour régler ce problème sur les 60 camions ?

David Ester, Novo Nordisk

En fait, si vous voyez ici, l'entrée du site se fera ici et on a toute cette ligne droite. Ici, il y aura le poste de garde et on a une accumulation de camions qui peut se faire avant d'accéder à la cour logistique.

Donc ici, on a une zone tampon. Alors, on ne va pas mettre 50 camions non plus, mais l'idée, c'est de, un, programmer. C'est-à-dire qu'on va avoir des horaires de livraison, des horaires d'expédition, etc., pour étaler et lisser le flux. C'est une organisation, ce sont des choses qui vont être prévues. Et on a, vous voyez, tout ce linéaire là pour accumuler les poids lourds en entrant, en sortant, plus l'ensemble de la zone logistique ici, qui est quand même assez étendue.

Michel Barbaise, Association GEODE

D'accord. Et l'entrée de votre personnel se ferait par le même chemin ?

David Ester, Novo Nordisk

Le flux voiture, c'est ça ? Voilà. En voiture, le personnel rentrerait ici, irait au parking à étage ici ou irait au parking qui se trouve ici.

Michel Barbaise, Association GEODE

Mais toujours par l'entrée de ce flux. D'accord. Donc, ça veut dire qu'effectivement, sur le rond-point d'Orléans, sur la rocade, vous allez avoir un flux énorme de camions. Alors, ça, j'en reviens, c'est une des conséquences du développement. Mais c'est clair que là, il va y avoir un nœud. Je rejoins les discussions avec Synarome. Vous allez avoir un nœud de passage très, très important. Sans parler des bus, non plus. Mais là, dans ce secteur-là, vous allez avoir beaucoup de bouchons si on ne fait pas grand-chose pour améliorer la circulation.

C'est déjà plus ou moins le cas. Mais à l'avenir, ça va être chaud. Alors, le problème, il faut en être conscient parce qu'il y a un problème. Dès lors que vous créez des problèmes sur la rocade de circulation. Qu'est-ce qui se passe ? Les gens vont passer dans la ville. Alors qu'aujourd'hui, la ville fait tout pour limiter la circulation urbaine des véhicules.

Donc, vous voyez un peu le problème qui peut se créer dans les 3, 4 années à venir, suite à votre développement, qui est très bien. Tout le monde est très favorable. Mais effectivement, tous ces problèmes-là, il faut les anticiper dès maintenant, parce qu'on va les subir.

David Ester, Novo Nordisk

Encore une fois, l'idée, c'est que l'agglomération est en train de regarder à l'impact sur la circulation via cette étude de circulation qui est en cours. Et il prévoit soit des aménagements qui sont déjà prévus dans le cadre du BHNS, côté avenue d'Orléans. Il y a des circulations, vous savez, la rue du Faubourg, qui était fermée depuis des années, va rouvrir.

Ça fait partie d'un plan un peu plus large de bouclage. Et ils regardent l'ensemble des impacts avec les comptages qu'ils ont, le transit qu'il y avait là. Aujourd'hui, l'agglomération, ils ne sont pas inquiets. Ils prennent le point, ils regardent, ils font vraiment cette analyse et ils sont conscients qu'il y a peut-être des aménagements. On sait qu'ici, le feu rouge ne sera pas forcément adapté. Donc, il y a déjà des prévisions de faire un rond-point ici.

Il y a un rond-point qui est prévu rue Mitterrand ici aussi, plutôt que le croisement qu'on a aujourd'hui où le feu rouge qui est devenu un croisement. Donc, il y a des discussions. Il y a probablement des pistes pour avoir une deuxième voie. Enfin, voilà, il y a des réflexions en cours, mais tout ça devra être confirmé par cette analyse de trafic, cette étude de trafic qui est en cours par l'agglo.

Animateur, Grégoire Milot

Autre remarque, sans doute, sur ce thème. À vous, la parole.

Représentant, IVECO Groupe PLS

Oui, bonjour. Je suis donc le conseiller IVECO, groupe PLS. Moi, j'ai une inquiétude, comme M. Barbès. Vous nous dites que vous allez réguler les transports. Alors, c'est un peu mon cœur de métier.

Tous les transporteurs qui vont arriver la veille au soir vont se stationner en zone tampon, soit dans la rue vers Coty, ce qui est déjà le cas, ce qui crée des problèmes de circulation, soit sur les deux parkings Total, qui sont, je dirais, minimes. Donc, on va avoir deux zones tampons encore ici.

Et effectivement, il y a beaucoup d'axes de réflexion. Est-ce que la métropole a pensé mentalement sur la 154 de mettre un parking, on va dire, tampon, comme il existe dans les zones comme Orléans, etc., qui sont quand même des grands parkings de stationnement et d'attente ? Parce que là, effectivement, on va se retrouver tous les jours avec des zones tampons partout, et je rejoins un petit peu les entreprises, je dirai locales. On va se retrouver avec des circulations et de nos employés et des camions qui vont faire zone tampon et d'une police municipale qui va, je pense, verbaliser à tout va.

Donc, ça va être un peu l'anarchie. Et je crois que, quand je regarde votre plan, il aurait été aussi peut-être intelligent, de la part de Chartres Métropole, de faire une sortie peut-être, effectivement, aussi pour votre personnel, sur la zone rocade, par la petite avenue François Arago qui peut être réaménagée, soit dans un sens, soit dans un autre, pour laisser partir ce flux directement sur la rocade, sans faire un embouteillage, mais ce qui va permettre d'avoir un flux et d'éviter d'avoir ce rond-point qui va être complètement bloqué.

Voilà. Mais bon, ça, c'est des réflexions. Alors, effectivement, je rejoins madame. Moi, je n'ai pas reçu l'enquête. Peut-être qu'on la recevra après le projet, mais c'est un peu dommage de ne pas l'avoir maintenant, parce que notre personnel, enfin, nos personnels d'aujourd'hui, sont quand même inquiets de savoir comment ils vont, je dirais, accéder aux entreprises. Et d'autre part, la rocade est déjà bouchée tous les matins.

Donc, est-ce qu'on s'est bien posé la question ? Voilà. Merci beaucoup.

Animateur, Grégoire Milot

Merci, monsieur.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Je pense qu'effectivement, ces sujets-là, c'est aussi vraiment important. Encore une fois, ce n'est pas des sujets qui sont dans le scope de la responsabilité de Novo Nordisk. C'est vraiment important de les faire

remonter aussi à l'agglomération. Et voilà. Pour nous, on pensait que l'ensemble des entreprises avaient effectivement reçu l'enquête. On va s'assurer effectivement que tout le monde, si vous ne l'avez pas encore reçu, que vous pouvez bien la recevoir et que vous pouvez bien la compléter et que ce soit pris en compte. C'est ça, le plus important.

Mais voilà, n'hésitez pas surtout aussi à faire remonter les différentes inquiétudes pour que ce soit des éléments qui soient pris en compte dans les discussions qui sont en cours au niveau de l'agglomération.

Animateur, Grégoire Milot

Quelques compléments à vous.

Michel Barbaise, Association GEODE

Un petit complément par rapport à la situation qu'on est en train de vivre. Là, on parle d'extension. Ça va mettre 3, 4 ans, c'est ça ? C'est ça. Donc c'est une chose, avec les travaux, on va quand même avoir des mouvements de camions et ainsi de suite.

Maintenant, moi, j'aimerais qu'on parle des délocalisations. Les délocalisés vont venir dans la zone Chartres-Est. Dans la zone Chartres-Est, on a exactement les mêmes problèmes de circulation de camions. Forcément, ce personnel qui est déplacé, on a une estimation, il y a 500 personnes qui sont déplacées, c'est ça ?

David Ester, Novo Nordisk

Je n'ai pas les chiffres en tête, mais oui, parce qu'il y avait des centres techniques. Il y avait combien ? 300 personnes, à peu près ? 200 personnes au centre technique. Asahi, je ne sais pas, il doit y en avoir une centaine, 150 ?

Michel Barbaise, Association GEODE

Donc là, dans les mois qui viennent, on a déjà ce déplacement de personnes, donc de véhicules, de camions, pareil. Et on a déjà des problèmes sur la zone Chartres-Est de circulation, de bouchons. Le bouchon de la sortie de la rocade, côté rond-point d'Orléans. Des gros problèmes de circulation piéton, vélo, trottinette. Des tas de problèmes qu'on n'a jamais résolus depuis des décennies, parce que ça commence à porter. Il y a eu des accidents.

Et là, nous, nous sommes vraiment inquiets, justement, de ce transfert-là où on ne maîtrise rien. On est en train de le subir et on est en train de mettre du plus sur les problèmes qu'on a déjà. Et ça, c'est vraiment très inquiétant.

Je parlais des camions, du stockage des camions. Effectivement, sur la zone Chartres-Est, les camions qui sont en attente, ils se mettent n'importe où. Les camions qui dorment la nuit, ils se mettent n'importe où. Ils deviennent des zones de danger pour les gens qui circulent, pour venir travailler la nuit et ainsi de suite. Et ça, c'est vraiment une grosse réflexion qu'il faut mener très rapidement avec Chartres, parce que là, on va devant des problèmes. Et ça serait malheureux quand même que nous perdions des salariés par accident.

David Ester, Novo Nordisk

Peut-être pour répondre. Alors, c'est la responsabilité de l'agglomération, mais c'est le développement de la zone industrielle qui est la compétence de Chartres Agglo. Et les entreprises qui se déplacent vont dans... Voilà, en n'étant pas la zone sur des terres.

Enfin, voilà, c'était dans l'aménagement de la zone qui était prévu, et j'imagine, étudié, ou en termes de flux, etc. Mais c'est une question qu'on pourra remonter et poser à Chartres Agglo, bien sûr. Je vois M. Bolognini qui prend des notes.

Animateur, Grégoire Milot

Voilà, de l'agglo. C'est vrai qu'on a eu un atelier, d'ailleurs. Il y a trois thèmes qui ont été développés dans les ateliers. Celui de la mobilité et du transport qu'on traite en ce moment. Il y a celui de l'environnement et celui du recrutement sur lesquels, voilà, ce sont des choses sur lesquelles vous avez peut-être des compléments.

Ce qui est ressorti du thème de la mobilité, c'est aussi une réflexion partagée pour essayer de développer les mobilités douces. Et on a aussi évoqué, avec l'agglo, le développement des transports en commun, tel que le BHNS.

Une réflexion sur le covoiturage, sur lequel vous êtes très impliqué. On en parlait tout à l'heure. Et puis, pourquoi pas le vélo, avec aussi un engagement de l'agglo pour développer les pistes cyclables. Est-ce que vous avez justement des remarques ou des réflexions sur ces types de transports qui concernent aussi vos entreprises ?

David Ester, Novo Nordisk

Peut-être, Grégoire, je peux préciser. Dans la mise en place et la mise en oeuvre du BHNS, l'aménagement de l'avenue d'Orléans va être revu et va intégrer des pistes cyclables pour pouvoir amener les vélos depuis le centre-ville jusque dans la zone, ici, Poillot, avec une voie cyclable. Et cette voie va être prolongée ici. Nous, on va l'intégrer ici dans notre coulée verte, qu'on appelle ici, pour pouvoir arriver jusqu'à l'entrée du site présent ici.

Claudie Delphis, Synacome

Ce que je voudrais dire, c'est que nos salariés n'habitent pas le centre-ville de Chartres, mais ils habitent dans toutes les communes alentour. Effectivement, pour ceux qui habitent le centre-ville de Chartres, c'est intéressant d'avoir cette piste cyclable, mais ça ne va pas être la majorité des salariés.

Animateur, Grégoire Milot

J'ai oublié de préciser, si c'est possible de parler très près du micro pour l'enregistrement.

Claudie Delphis, Synacome

Ce que je disais, c'est que nos salariés n'habitent pas... Très peu habitent le centre-ville de Chartres. Ils habitent plutôt les communes alentour. Donc, s'ils viennent en mobilité douce, vélo, ils ont plutôt besoin d'évacuer de l'autre côté pour rejoindre leur domicile. Donc là, après, ils arrivent sur la rocade. Ce ne sont pas des endroits sécurisés pour circuler.

Enfin, voilà. Je pense qu'il y a vraiment une réflexion en profondeur à faire pour envisager ça de façon sereine.

David Ester, Novo Nordisk

Lors de l'atelier mobilité, on a évoqué, effectivement, les différents axes. Effectivement, tout le monde ne peut pas venir en vélo en fonction d'où on habite, etc. Donc, il y avait vraiment cette pluralité des modes de déplacement.

Donc, on parlait vélo, trottinette, gyropode, etc. Pour ceux qui sont vraiment à proximité, qui habitent soit ici dans le quartier, soit à la Croix Bonnard, soit, enfin, voilà, centre-ville, soit le Coudray. Il va y avoir des axes qui vont être créés, qui vont leur permettre d'arriver. On sait que ce n'est pas la totalité des personnels.

C'est pareil chez nous. On a, nous, environ 200 personnes qui viennent à vélo sur le site de Novo Nordisk, par exemple. Alors, pas forcément tous les jours, quand il y a de l'orage ou des choses comme ça, mais, voilà, ça crée quand même une diversité des mouvements. Il y a des piétons. Il y en a qui viennent à pied chez nous. Et c'est là où, effectivement, il y a plusieurs solutions.

Le bus répond à un besoin, mais pas à tout. On sait que le covoiturage va peut-être plus à ce que vous disiez, les personnes qui sont, on va dire, en périphérie de l'agglomération, c'est plus avec l'application Karos, là, qui a été mise en place.

On voit ce qu'on discutait tout à l'heure. Les gens habitent dans un rayon de 10 km autour de l'agglomération, principalement, 14 km. C'est ça, le trajet moyen des covoiturés avec le retour d'expérience qu'on a sur Karos. Pour donner un chiffre, je crois qu'il y a 200 personnes chez Novo Nordisk qui utilisent le covoiturage et l'application Karos. Donc ça fait quand même des réductions de flux. Et je pense que ça, c'est une bonne alternative.

Et effectivement, on n'empêchera pas les gens de venir en voiture, ceux qui sont isolés, ceux qui viennent de plus loin, ceux qui n'ont pas de solution adaptée. Mais l'idée, c'est de regarder ce qu'on peut proposer pour multiplier les pistes et multiplier les façons de venir sur la zone.

Animateur, Grégoire Milot

Madame ?

Intervenante

Merci. Oui, alors le souci de la privatisation, donc même pour ceux qui viennent à vélo, donc par exemple les bâtiments AG2R ou ceux qui sont juste derrière, ce qui est notre cas, là, du coup, ils viennent du Coudray à vélo. Ils avaient l'habitude de prendre cette route. Donc là, on ne peut pas leur faire prendre la rocade. Ils vont devoir faire tout le tour pour revenir, justement, sur AG2R.

David Ester, Novo Nordisk

Donc ici, ils vont pouvoir passer par la coulée verte qui se trouve juste derrière le site ici, la rue Mitterrand avec toute la coulée verte qui est là. Et il y aura la descente ici qui sera toujours accessible.

Intervenante

Du coup, il faut qu'ils bifurquent. Et après, pareil, on connaît toutes les problématiques de la rocade avec l'engorgement, plus toutes les manifestations, parce qu'on a beau dire, il y en a de plus en plus. Donc ça, c'était vraiment notre échappatoire, cette rue-là.

Donc maintenant, quand la rocade sera bouchée, il va falloir tous qu'on reprenne la même rue. Donc du coup, ça va être saturé en deux temps. Et on n'aura malheureusement plus cette possibilité de passer par ici.

David Ester, Novo Nordisk

Et on va regarder pour l'enquête, parce que l'enquête concernait l'ensemble des entreprises de la zone.

Animateur, Grégoire Milot

Autre remarque. On voit bien que le thème de la mobilité et des déplacements est évidemment important pour vous, qui êtes implantés sur le site. Tout a été noté. Et c'est vrai que, voilà, que l'enquête a vocation à vous être bien destinée, que vous la receviez.

Alors, est-ce qu'il y a, monsieur, je ne sais pas si c'est sur ce thème ou d'autres. On va changer de thème. C'est parfait.

Intervenant

Une petite question concernant les réseaux communautaires qui passent rue Poillot. Oui. Savoir comment ils vont être traités ?

David Ester, Novo Nordisk

Ils vont rester en place. Ils vont rester en servitude pour la majorité. Certains vont être dévoyés. Le gaz va être dévoyé. Il y a à peu près tous les réseaux qui passent. Alors pour...

Dans la rue Poillot, ici, on a quasiment tous les réseaux. On a l'eau de chauffage de la ville. On a tous la télécommunication. On a les fibres. On a l'électricité. On a le gaz. On a les eaux pluviales, les eaux usées. Enfin, voilà. Donc ils resteront là en grande partie et ils resteront avec un accès en servitude pour les concessionnaires.

Et tout à l'heure, je veux préciser, oui, il n'y a pas de bâtiment en fait, sur l'emprise de la rue. C'est pour garder cette servitude. Et la jonction, ici, va se faire en enjambant, en passant au-dessus des servitudes actuelles. Donc il restera l'ensemble des servitudes qui passeront ici.

Animateur, Grégoire Milot

Alors, est-ce qu'il y a d'autres thèmes ? On évoquait l'environnement, puisque ça a été un sujet qui peut aussi être un sujet pour vos entreprises. Est-ce qu'il y a, sur ce sujet, sur le recrutement ou les ressources humaines, des points qui peuvent vous amener à vous poser des questions ?

Je vois donc qu'on a un thème fort qui ressort. C'est celui de la mobilité. Je vous laisse la parole.

Intervenant

Bonjour. Peut-être juste une remarque après par rapport aux emplois. On voit 500 emplois directs créés, 2 000 en indirect. Je côtoie, vous le savez, beaucoup de chefs d'entreprise qui me disent que, déjà, c'est compliqué pour recruter à Chartres. Je crois qu'on est à 5 ou 6 % du taux de chômage, ce qui représente, en fait, juste les gens qui sont en transit entre deux emplois.

Que va-t-il en être de ce fait ? Si Novo Nordisk recrute, les autres perdent leurs salariés, et à un moment, il faut les retrouver. Est-ce qu'il y a des politiques pour aller chercher des salariés en dehors du territoire ?

Et puis après, il va se poser les questions de logement. Est-ce que tout ça, je pense que vous l'avez appréhendé. Mais est-ce que vous pouvez nous en parler un peu ?

David Ester, Novo Nordisk

Bien sûr. Pour répondre à votre question, c'est un vaste sujet, effectivement. Le fait d'avoir 500 collaborateurs supplémentaires, il y a plein de questions. Logement, école, médecin, enfin, tout ce qui gravite autour de l'augmentation de la population, de l'agglomération. Et ça, c'est quelque chose qu'on a communiqué à l'agglomération assez tôt dans le projet.

Vous savez, il y a un SCOT, je ne connais pas le terme exact, mais il y a un schéma de cohérence territoriale. Il s'agit d'un schéma de cohérence territoriale, qui est mis à jour, qui est développé par l'agglomération, et qui prend en compte des scénarios à long terme avec l'augmentation de la population de l'agglomération. Aujourd'hui, l'agglomération nous remonte qu'il n'y a pas de soucis en termes de logement sur l'agglomération. Je pense qu'on aura des sujets sur la partie docteur par exemple., parce que c'est déjà un sujet aujourd'hui. Mais là, aujourd'hui, ça reste des points à traiter. Mais aujourd'hui, l'agglomération n'est pas effrayée, n'a pas de crainte particulière sur la partie logement. Il y a pas mal de programmes immobiliers, il y a pas mal de disponibilités immobilières sur l'agglomération, donc ils ne sont pas inquiets par rapport à ça.

Quand on parle de 500 collaborateurs, pour aller dans votre sens, c'est 500 familles qu'on veut essayer de recruter, parce que le développement du site ne doit pas se faire au détriment des entreprises de nos voisins. Ce n'est vraiment pas la stratégie qu'on adopte. L'idée, c'est d'essayer d'attirer au maximum les personnes d'en dehors de l'agglomération et d'en dehors de la région.

Et on travaille et on œuvre pour travailler ensemble avec l'agglomération, avec l'industrie pharmaceutique en général, l'industrie au plus grand terme, de manière générale, pour attirer des profils, des personnes pour venir travailler à Chartres. Chartres doit aussi travailler sur son attractivité, parce que Chartres, c'est près de Paris, mais c'est un peu loin de Paris aussi. C'est comment on travaille ensemble pour pouvoir attirer les ressources dont on aura besoin.

Le projet de Novo Nordisk, c'est 500 personnes, mais il y a plein de recrutements et plein d'entreprises qui se développent aussi sur le bassin chartrain. Ce n'est pas uniquement 500 personnes qu'il faut pouvoir attirer et recruter ou loger. C'est peut-être 1 000, 1 500, 2 000 si on cumule l'ensemble des besoins de l'agglomération dans les 4, 5, 6 prochaines années.

Donc il y a plusieurs axes. Nous, Novo Nordisk, on travaille sur l'attractivité de l'industrie pharmaceutique. Je ne sais pas si vous avez vu, on fait des tournées en bus dans toute la France pour faire connaître Chartres, pour faire connaître l'industrie pharmaceutique et pour faire connaître les avantages de notre région, les avantages de notre industrie et l'avantage de venir à Chartres.

Donc on a fait une première tournée, c'était l'année dernière, Mathilde, c'est ça ?

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

C'était fin novembre, début décembre, oui.

David Ester, Novo Nordisk

On est allé à Rouen, Lyon, Clermont-Ferrand et Orléans aussi. Voilà, avec vraiment plusieurs thèmes. Ce n'était pas juste faire de la promotion de Novo Nordisk et recruté pour Novo Nordisk.

La tournée, d'ailleurs, vous voyez, on a ramené les petites tables, je crois que c'est osé le futur. C'est très large, c'est l'attractivité de l'industrie, de manière générale. Parce que c'est un vrai problème aujourd'hui.

L'industrie, quand vous allez à l'école, quand vous discutez avec les parents, ce n'est pas forcément l'orientation première qu'on va donner aux personnes pour les études. L'industrie, c'est comment on montre ce qu'est l'industrie aujourd'hui. Changer l'image de l'industrie.

On s'est rendu compte en allant discuter avec les gens dans les différentes villes ou sur les terrains que, pour caricaturer, l'industrie, c'est Germinal dans la tête des gens. Ce sont les usines avec les toits en hêtre, comme ça. C'est noir, c'est bruyant, c'est sale. Les retours que l'on a quand les personnes qui ont l'occasion de visiter notre site, les premières impressions qu'ils ont, c'est que je ne m'attendais pas du tout à ça. C'est propre, c'est silencieux, c'est calme. Ils ne s'attendaient pas du tout à avoir ça dans l'industrie.

Je pense qu'on a une vraie tâche commune de redorer le blason de l'industrie. C'est vraiment ce qu'on initie et ce qu'on fait aujourd'hui. Travailler sur la thématique de l'attractivité. On travaille beaucoup avec les écoles. Parce qu'effectivement, le marché est difficile pour recruter, mais on a énormément d'écoles, on a énormément d'étudiants, on a énormément de gens hyper bien formés qui sortent tous les ans des écoles. On travaille énormément avec les partenariats d'écoles. Pas forcément que dans la région, mais dans toute la France. On a beaucoup de personnes qui viennent chez Novo Nordisk, qui viennent des mines d'Albi, par exemple, parce qu'ils ont une filière pharmacie, enfin, biologie. On travaille avec des partenariats qui ne sont pas que dans la région, mais qui sont vraiment nationaux pour pouvoir attirer, pour pouvoir faire ces recrutements dans le futur.

Peut-être un point pour préciser aussi que les 500 postes que l'on va créer, ils ne vont pas se faire en un jour. Tout à l'heure, on rigolait avec la slide qui n'est pas à jour et le nombre de personnes qui augmente au quotidien. Ce plan de recrutement de 500 personnes va s'étaler sur 4 années et il est déjà en cours sur les 500 personnes. On a déjà recruté 100, 150 personnes peut-être. Donc ce n'est pas quelque chose qui va se faire en 6 mois, c'est vraiment quelque chose qui va se faire sur la durée et qui va se faire tout au long des 4 années du projet pour aussi lisser le besoin et lisser la charge et la capacité de recrutement.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Peut-être pour compléter ce que tu disais aussi, l'idée, effectivement, c'est que ce développement, que ce soit au niveau de la formation, des compétences, de l'attractivité, c'est que ce soit quelque chose qui soit fait en tant que territoire et pas avec un seul nom d'entreprise Novo Nordisk et c'est pour ça qu'il y a aussi tout le travail avec le label Territoire d'Industrie. Ce sont vraiment des thématiques sur lesquelles on travaille et on doit travailler ensemble.

Aujourd'hui, on a des problématiques qui sont communes dans les différentes entreprises. Il y a le recrutement, mais il y a la formation, comment est-ce qu'on change effectivement la vision de certains métiers et de certains profils ? Comment est-ce qu'on ouvre les portes aussi de nos entreprises aux jeunes, aux écoles, pour faire aussi mieux comprendre quels sont les besoins ? Comment est-ce qu'ils peuvent adapter les différents parcours de formation qu'ils ont aujourd'hui, comment est-ce qu'aussi, on voit qu'aujourd'hui, dans la vie d'un collaborateur, il ne va pas y avoir une seule carrière, un seul métier ? Comment est-ce qu'on aide les gens à se réorienter aussi ? Quels sont aussi les parcours adaptés pour ces personnes-là ? Comment est-ce qu'on leur donne envie aussi de découvrir autre chose ? Et puis, effectivement, travailler sur l'attractivité de Chartres et de la région en tant que territoire.

Donc effectivement, c'est vraiment aussi important qu'on puisse œuvrer, j'ai envie de dire, tous ensemble, mettre nos besoins en commun et essayer de réfléchir à des solutions qui soient valables et qui soient valides pour l'ensemble d'entre nous, puisque c'est vraiment comme ça qu'on pourra réussir à faire grandir le territoire.

L'objectif, ce n'est pas d'avoir un territoire avec une entreprise, ça, c'est un territoire qui meurt. L'objectif, c'est d'avoir un territoire qui soit attractif par la multiplicité des profils des entreprises et qui vont être vraiment complémentaires pour les personnes qui vont y habiter aussi. Donc c'est vraiment ça, ce qu'on cherche aussi à développer aux côtés de l'agglo, aux côtés de la Cosmetic Valley aussi, parce qu'on a parlé beaucoup de l'industrie pharmaceutique, mais il y a aussi beaucoup de cosmétiques dans notre région, et il y a aussi beaucoup d'autres entreprises, de services ou autres, qui sont aussi essentielles pour permettre à l'ensemble des entreprises de bien fonctionner aujourd'hui.

Donc il y a vraiment cette idée de travailler ensemble, d'avoir cette vue un petit peu plus macro, et de construire vraiment un écosystème qui soit vertueux, que ce soit sur la partie formation, on en a peu parlé aujourd'hui aussi, mais aussi sur la partie environnementale. Aujourd'hui, on pourra aller plus loin dans certaines des ressources qui sont utilisées par certaines entreprises. Comment est-ce qu'elles pourraient être réutilisées aussi par d'autres entreprises ? Donc vraiment, dans cette idée de se dire, voilà, on a des problématiques qui sont communes à l'échelle d'un territoire. Comment est-ce qu'on va être en mesure de les adresser en tant que territoire et pas en tant qu'individus représentant chacun une entreprise ?

Animateur, Grégoire Milot

L'intérêt de la concertation, c'est de donner la parole à ceux qui ne la prennent pas spontanément. À la limite, on va faire un petit tour de table. Je voulais savoir quel était, vous, votre sentiment sur le projet et s'il y avait des questions qui ont émergé dans les échanges.

Bastien Lambrecq, Le Village Des Métiers

Moi, je suis Bastien Lambrecq, je dirige le Village Des Métiers. C'est une structure qui s'occupe de personnes en situation de handicap. Le sentiment est plutôt positif sur ce que ça va apporter au territoire.

Les inquiétudes qui ont été exprimées ce matin, notamment sur la mobilité, c'est un problème qui est parfaitement partagé. Donc nous, on est sur la zone Chartraine, de l'autre côté de la rocade, et on sait à quel point on a des problèmes sur le rond-point d'Orléans et le rond-point de Sours. Donc voilà, ce sujet-là est un vrai sujet majeur.

Et l'intégration de personnes en situation de handicap dans un déploiement comme le vôtre, forcément, c'est un sujet qui nous intéresse également.

Animateur, Grégoire Milot

C'est bien noté. On va continuer un petit peu la tournée. Monsieur, quel est votre sentiment sur ce que vous avez entendu ?

Christophe Simon, Société Fenwick

Bonjour, Christophe Simon de la Société Fenwick. On fait partie de certains de vos fournisseurs pour les matériaux de manutention. Donc nous, forcément, on voit ça d'un bon œil aussi, puisqu'on est là pour accompagner aussi ces transitions.

Vous parliez de tout ce qui peut être transition énergétique. Et on travaille beaucoup sur ces sujets-là. Donc on sera là de toute façon pour vous accompagner aussi dans ce projet-là. En tout cas, on y travaille.

Donc moi, je vois plutôt ça d'un bon œil, parce que justement, vous parliez d'attractivité sur la zone de Chartres. Donc nous, on est dans la zone de Gellainville. Mais Chartres doit être aujourd'hui une métropole qui doit attirer beaucoup plus de monde. Il y a des projets un petit peu partout qui poussent. Et je pense que ça va y contribuer également avec votre projet.

Animateur, Grégoire Milot

Merci. Je ne vous ai pas donné le micro, madame.

Isabelle Guérin, Association GEODE

Je suis la trésorière de GEODE. Je suis avocate dans la zone du journal d'entreprise. Vous pouvez mettre le micro un peu plus.

C'est un projet qui est très important pour Chartres, pour la zone du journal d'entreprise, puisque l'on a des possibilités de mutualiser, des activités, des propositions de partenariats, d'activités avec nos différents adhérents. Et je pense qu'effectivement, le sujet de la mobilité, c'est un sujet qui est une grande préoccupation et que vous allez pouvoir contribuer avec l'agglo à trouver des solutions pour permettre à nos adhérents, à leurs salariés surtout, de pouvoir mieux évoluer dans notre zone.

Animateur, Grégoire Milot

Merci. Allez, à vous la parole.

Carlos Cardoso, Eiffage Route

Bonjour, Cardoso Carlos. Je représente l'entreprise Eiffage Route. Très beau projet, du coup, aussi pour les entreprises de BTP, parce que ça amène du travail pour tous.

C'est intéressant aussi sur la partie mobilité, parce que nous aussi, on s'est déplacés, nous sommes venus côté Gellainville, et on a aussi les mêmes difficultés pour nos ouvriers. Et ça devient plus compliqué pour eux d'accéder à la zone de Gellainville maintenant. Donc l'application Carlos en fait partie.

Le transport, je pense qu'il doit être développé en termes de bus autour de la zone de Gellainville, parce que c'est vrai que les retours que j'ai là, assez récents de nos ouvriers, c'est que les horaires doivent être un peu plus travaillés et un peu plus développés pour permettre aux ouvriers et à tous les salariés de se déplacer

Animateur, Grégoire Milot

Donc voilà, le ressenti sur la mobilité. Je disais merci à vous, la parole est à vous.

François-Xavier Sterbecq, Lemon Création

Bonjour à tous. François-Xavier Sterbecq, Lemon Création. Nous participons également, on participe à notre humble niveau au développement et au projet de Novo Nordisk au quotidien.

Bien sûr, on s'inscrit dans cette démarche-là au travers de notre démarche au niveau de nos clients chartrains. Forcément, un projet comme ça pour le territoire, c'est un vrai projet majeur et porteur auquel on s'associe. Moi, j'ai une question sur la partie.

Novo Nordisk, c'est une entreprise que je connais bien, car avant d'être à Lemon, j'étais dans une autre agence de communication. On avait travaillé une vingtaine d'années sur un bel ouvrage. J'ai suivi le développement de cette entreprise. Je connais très bien le secteur industriel parce qu'on a d'autres clients qui œuvrent dans différents domaines, notamment l'usinage, la mécanique de précision. Donc je vous rejoins sur l'attractivité également de l'activité industrielle.

C'est un vrai sujet. On a des a priori qui sont à travailler. J'avais une question sur la construction ? En tant que telle, je sais que Novo Nordisk a une démarche très vertueuse et très attachée à l'environnement. Est-ce que, dans ce projet global, vous intégrez ces valeurs vertueuses en intégrant des technologies, le photovoltaïque, la végétalisation de toitures, la végétalisation de parkings perméables ? Quelle est votre démarche par rapport à ça ?

Merci.

David Ester, Novo Nordisk

Je réponds tout de suite ?

Animateur, Grégoire Milot

Oui, tout à fait.

David Ester, Novo Nordisk

Merci pour votre question.

C'est vrai qu'on ne l'a pas précisé. On a eu un atelier environnement il y a quelques jours. On a plus détaillé ces éléments-là.

David Ester, Novo Nordisk

L'ensemble des bâtiments qui constituent ce projet d'extension vont être équipés de panneaux photovoltaïques. Les toitures des bâtiments seront équipées de photovoltaïques. Nos parkings seront perméables.

Mais au-delà de ça, le site actuel de Chartres est neutre en carbone pour les énergies de production depuis 2 ans, depuis fin 2021. Et il va le rester malgré cette extension et le doublement de la capacité. On va tout mettre en œuvre dans les énergies à travers ce projet pour qu'elles soient neutres en carbone. On est en électricité, en offshore éolien neutre en carbone. Notre vapeur est produite aujourd'hui depuis une chaudière biomasse qui est en service depuis fin 2021 et qui fournit sur l'ensemble du site l'ensemble de la vapeur.

L'eau, on a parlé dans l'atelier, notre principale matière première chez Novo Nordisk, c'est l'eau. On consomme de l'eau pour pouvoir faire nos produits. Donc c'est vraiment dans nos préoccupations premières.

Et ce projet va nous permettre de faire vraiment un bond en avant dans la réduction de nos consommations puisqu'on va ajouter de la production, mais cette production va consommer 25% d'eau en moins que les productions actuelles par la mise en œuvre de dispositifs de récupération, de réutilisation de l'eau avant de la rejeter. Donc on intègre ça aussi dans nos process pour pouvoir réduire aussi notre consommation d'eau.

Un autre exemple, on a enterré là sous le parking, c'est déjà en place, on a enterré de grosses réserves d'eau pour récupérer l'eau de pluie, par exemple, pour tout ce qui va être eau sanitaire.

Donc toutes ces initiatives, j'en cite quelques-unes, mais tout au long du process, ce qu'on appelle la chaleur fatale, mais toutes les énergies, récupération de chaleur. Tout ce qui est, on utilise. Le sepsis fait qu'on a besoin d'utiliser beaucoup de vapeur, beaucoup d'eau chaude ou de conserver l'eau pure à une certaine température. Donc on récupère énormément de calories à la sortie de nos process. Toutes ces calories, on les exploite, on les utilise pour le chauffage sanitaire, pour l'eau chaude, pour l'ensemble des applications qui pourraient être utilisées.

Un autre cas en exemple, les rejets d'eau, on les récupère pour générer la vapeur sur notre site. Plutôt que de la rejeter et de consommer de l'eau, on peut reprendre l'eau qui vient de notre process pour la transformer en vapeur, pour la réutiliser. Donc c'est vraiment notre principe, et ça, ça s'inscrit dans une initiative chez Novo Nordisk qui s'appelle Circular 4.0, qui est vraiment une ambition d'être le moins impactant possible, le plus neutre en carbone possible, et c'est valable aussi pour les déchets, c'est valable pour les transports, c'est valable pour les énergies de production.

Dans l'ensemble de la chaîne de valeur, on regarde comment réduire, comment diminuer notre impact et vraiment tendre vers le zéro impact le plus possible.

Animateur, Grégoire Milot

On continue la tournée, madame. Alors, votre sentiment ?

Carole Dehu, Chartres Métropole

Bonjour, je suis Carole Dehu, je travaille à la direction du développement économique de Chartres Métropole. Je vais juste me permettre de rebondir sur certaines inquiétudes.

Donc concernant les deux entreprises, Chrome et Synarome, qui n'avaient pas reçu l'enquête de flux, je reviendrai vers vous, parce que cette enquête de flux va permettre de nous croiser un peu les usages de vos salariés. Comment ils viennent ? Comment ils font leur trajet domicile-travail ?

Il y a toute une étude de trafic également qui est réalisée en parallèle, et ce qui permettra à Chartres Métropole de réaliser et d'envisager des aménagements, que ce soit sur l'avenue d'Orléans ou la route de Sours, pour essayer de désengorger ou qu'il y ait moins d'engorgements possibles, notamment pour les salariés.

Concernant du coup tout le volet poids lourds, il y a des choses également en réflexion. On travaille sur une extension du jardin d'entreprise et on va démarrer par le secteur de Gellainville. Donc il y a, en réflexion, une aire de stationnement poids lourds sécurisée en étude. Tout est en lien avec l'extension et le développement du projet Novo Nordisk, mais seulement, parce qu'autour de Novo Nordisk, on a de belles entreprises industrielles qui ont également de beaux projets de développement.

Tout va être en coordination. Concernant le volet transport en commun, on a l'arrivée du BHNS, les travaux sont donc courts. Le BHNS sera du coup normalement été 2025 mis en place. Ceci permettra certainement d'avoir des bus et des chauffeurs pour pouvoir travailler sur la mobilité et pouvoir desservir mieux les zones d'activité. Il y a déjà eu un beau travail de fait sur le secteur chartrain, notamment sur des dessertes supplémentaires avec des lignes de bus avec des fréquences supplémentaires depuis septembre 2023. On sait que sur le secteur de Gellainville, il y a encore quelques manques. On est en réflexion.

On travaille également sur le volet mobilité douce. Amener les salariés, permettre aux salariés de venir à vélo, en trottinette ou à pied. Même de l'autre côté, à travailler sur le secteur Chartres et Gellainville, de voir comment on peut relier. Tout ça, c'est en travaux, à l'étude.

Concernant le volet recrutement RH, Mathilde vous le disait, dans le cadre de notre label Territoire d'Industrie, on travaille sur deux gros volets aujourd'hui. Donc l'attractivité des métiers, l'attractivité du territoire. On a besoin de travailler avec vous, les acteurs économiques. On a déjà initié des ateliers avec les industriels. Voir comment nous, territoires, on peut valoriser mieux, avoir une meilleure image ou avoir une image tout court. Comment peut-on arriver à attirer ces salariés, mais également ces familles ?

Sur le volet logement, je vais certainement tenir le même discours. À l'échelle de l'agglomération, il y a

quand même pas mal de programmes, que ce soient des programmes d'habitat collectif ou bien individuel sur toutes les communes de l'agglomération et pas que sur la ville de Chartres. En parallèle, on travaille également avec toutes les directions de Chartres Métropole pour pouvoir assurer le service parce que du coup, avoir des familles, attirer des familles, leur donner de l'emploi, avoir un logement, il y a aussi tout le volet petite enfance, enfance scolaire. On travaille également tout le panel de service pour pouvoir accueillir ces nouvelles familles et ces nouveaux habitants.

Sur le volet formation, l'enseignement supérieur, on travaille avec nos partenaires et notamment avec la région pour voir comment on peut éventuellement amener de nouvelles formations pour nos industriels et on travaille éventuellement sur un potentiel campus dédié aux métiers industriels.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup pour ces précisions qui sont très utiles. A vous, monsieur.

Cyril Lenfant, Groupe Cap West

Oui, bonjour. Cyril Lenfant. Je représente le groupe Cap West avec les résidences West Campus et Cap Ouest.

Pour nous, c'est un très beau projet. On travaille déjà ensemble, on accueille déjà vos consultants et en espérant continuer à travailler ensemble et on a aussi un nouveau projet sur charte pour 2025 avec la construction de 85 appartements. Merci.

Animateur, Grégoire Milot

On va continuer à gauche. Monsieur ?

Thierry Sizaire, Sitrans Logistique

Bonjour. Thierry Sizaire, Sitrans Logistique, entreprise de transport et de logistique présente dans la zone depuis quasiment sa création. J'ai vu que les camions pouvaient poser des problèmes.

Effectivement, très favorable et très heureux d'entendre que l'agglo va se doter d'un parking sécurisé de poids lourds. Le développement ne se fait qu'avec des camions, effectivement. C'est un point quelquefois bloquant, mais si vous l'avez, un camion, vous l'apportez, c'est notre slogan. Donc, il faut forcément des camions. Il faut les accueillir.

Il faut accueillir aussi les conducteurs de manière digne pour ne pas se retrouver avec des conducteurs posés un peu partout. Sinon, j'avais une petite question sur le recrutement, le profil des personnes que vous recrutez. Ce sont plus des salariés, employés, des cadres ou quel est le profil à peu près au niveau du recrutement ?

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

On va recruter sur l'ensemble des profils, l'ensemble des postes qu'on peut avoir déjà actuellement sur notre site, à savoir des profils d'opérateurs, des profils de techniciens, des profils d'encadrants, d'ingénieurs, chefs de projet, pharmaciens. Vraiment sur l'ensemble des métiers qu'on peut avoir déjà aujourd'hui présents sur le site.

Animateur, Grégoire Milot

Donc des profils très différents. A vous, monsieur.

Arnaud Dudermel, Novo Nordisk

Arnaud Dudermel, Novo Nordisk. Je ne vais pas rajouter grand-chose à ce que disent mes collègues, mais simplement profiter pour rebondir sur ce qu'on a dit tout à l'heure et remercier Christophe et Michel qui ont beaucoup travaillé pour la mise en place du covoiturage avec Karos et l'agglomération aussi qui a permis de prolonger la phase d'expérimentation.

J'encourage chacune de nos entreprises à poursuivre et à renforcer cette démarche-là parce que c'est une des solutions évidemment en premier lieu à la problématique de flux qu'on évoquait, mais c'est aussi une solution aux problèmes environnementaux que l'on rencontre de façon générale.

Et puis, il y a d'autres solutions aussi à trouver. Il est possible de travailler sur le vélotaf, le fait de venir au travail à vélo. Il y a des solutions qui existent, il y a des aides financières aussi qui existent et ça pourrait aussi être un futur projet de GEODE., pourquoi pas pour mutualiser et travailler ensemble sur d'autres solutions bonnes pour la santé de nos collaborateurs, pour les flux et pour la planète.

Animateur, Grégoire Milot

Alors, covoiturons. Vous pouvez passer à monsieur devant vous.

Gérard Sourisseau, Président de l'agglomération de Dreux

Bonjour à tous. Je suis le président de l'agglomération du pays de Dreux. Je viens d'un territoire voisin et je suis venu ce matin parce que je l'avais promis à Jean-Pierre Gorges de participer à l'atelier pour en gros vous espionner.

En réalité, non, c'est parce que je suis convaincu de la coopération des territoires en voisinage, en bon voisinage et Dreux et Chartres ne sont pas dans la concurrence, sont dans la complémentarité, tout au contraire. Je ne vais pas vous faire de commentaires sur tout ce que vous avez dit, vous avez abordé évidemment toutes les problématiques d'un beau projet comme celui-là, mais je me permets un petit commentaire puisque je suis curieux ce matin un petit peu. Je trouve vraiment votre projet exemplaire dans la démarche.

C'est cadré par la Commission nationale du débat public vu son importance, mais il est exemplaire parce qu'il est typiquement le type de projet sur le plan industriel aujourd'hui, que l'on doit porter. Vous vous adaptez évidemment à un besoin de marché, c'est la santé. Mais quelle que soit la branche dans laquelle on travaille en matière industrielle, aujourd'hui, on est rentré dans le moment de la sobriété environnementale dans toutes les exceptions du terme. Sobriété en matière de foncier, vous êtes en train de récupérer des friches industrielles en essayant évidemment, sans faire de dégâts avec les voisins, d'intégrer ça dans un paysage possible. Et maintenant cette sobriété foncière qui est fondamentale puisque désormais la réglementation européenne, et donc nationale, nous empêchera de mobiliser de nouvelles surfaces naturelles ou agricoles.

Ils vont anticiper ce qui se fait déjà, mais là vous le faites à une belle échelle. C'est quand même ambitieux, c'est tout un quartier. Ce sont des voiries, avec tout ce que cela implique. Les voisins sont inquiets maintenant, car ils se disent qu'ils ne pourront plus se déplacer par leur petit chemin.

Ils doivent maintenant voir comment leur voisinage va être perturbé dans leurs habitudes. En matière de transport et de mobilité, tous les fantasmes sont de sortie aujourd'hui. Je suis intimement convaincu, et je ne peux pas témoigner pour l'agglomération de Chartres, mais certains ont déjà témoigné. L'agglomération est forcément préoccupée par cela, c'est fondamental. Donc, nous aurons des solutions, je ne suis pas inquiet à ce sujet.

Un autre aspect qui me plaisait bien dans vos dernières interventions, parce que c'est une des problématiques de notre grande région, en tout cas à l'échelle de l'Eure-et-Loir, est la question de l'eau.

La question de l'eau est fondamentale. Nous sommes dans un territoire où la qualité de l'eau et la production quantitative de l'eau ne sont pas si importantes. Nous sommes nombreux à être en concurrence.

Il y a toute la filière agricole, il y a évidemment le développement. C'est une région qui se développe. On parlait de nouvelles familles arrivantes, des usages domestiques et particuliers. Et puis, il y a tous les usages industriels que nous avons souvent oubliés comme grands consommateurs de cette ressource qui devient de plus en plus compliquée à partager. L'exemplarité du projet qui intègre de nouveaux processus moins consommateurs, et ainsi de suite, c'est vrai pour l'eau, pour l'énergie, pour d'autres domaines.

Je voulais saluer l'exemplarité de ce projet. En tant que voisin, je trouve cela très bien et je voulais vous dire qu'à notre échelle à Dreux, nous essayons de faire des choses comparables. Merci pour votre venue et votre témoignage.

A vous, madame.

Marie Tribouillet, A.Tribouillet and Cie

Bonjour, Marie Tribouillet. Je dirige la société Tribouillet qui est à l'entrée de Gellainville, côté Orléans. Je fais partie également du bureau du projet GEODE auprès du président Michel Barbaise et d'autres collaborateurs.

Je ne vais rien redire de plus parce qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites. Bien sûr, saluer l'ampleur, la qualité et la fierté qu'on peut avoir d'un tel projet sur Chartres parce que ça participe à son rayonnement. C'est vraiment un emblème. Donc là-dessus, pas de souci.

Je rebondis simplement sur la question de la mobilité, du trafic et des flux parce que pour être très proche du rond-point d'Orléans, je vois tout ce flot de poids lourds qui passe tous les jours et les problèmes de sortie de zone. Donc ce que je voudrais bien, c'est qu'on raisonne au-delà du petit quartier nouveau et poids lourds et compagnie, mais qu'on englobe la réflexion en traversant la rocade pour raisonner vraiment à Chartres-Est parce qu'en fait, les flux sont interdépendants de toute cette géographie.

Et donc, évidemment, vous l'avez pensé, mais on ne peut pas raisonner uniquement sur votre périmètre à vous parce que ça inclut et ça crée des conséquences sur toute la zone de Chartres-Est. Donc très contente que Chartre Métropole envisage des solutions poids lourds. Simplement, je demande au nom de GEODE et même à mon nom propre qu'on soit en tout cas informés et concertés parce que ces projets-là, ils n'ont de pertinence que quand la réalité du terrain est prise en compte.

Et j'ai envie de dire que trop souvent dans de grands projets comme ça, les grands acteurs se parlent, mais il faut que Chartre Métropole nous mette au courant des concertations. Et c'est vrai que cette enquête qui, visiblement, n'a pas été transmise, il faut peut-être l'élargir un petit peu plus loin que cette zone-là parce que la problématique, elle est très large. Donc ça, c'est une première remarque.

Et j'ai une question très pratique concernant le BHNS. Ce que je comprends, c'est qu'il passe Avenue d'Orléans, mais il s'arrête où ?

Animateur, Grégoire Milot

Je vous le donne. À l'hôpital, c'est ça. C'est la ligne qui va à l'hôpital, monsieur Bolognini.

Yannick Bolognini, Chartres Métropole

Yannick Bolognini, directeur général adjoint en charge de l'aménagement et du développement économique. Comme notre directrice parcourt en entreprise le BHNS, les arrêts sont en train d'être finalisés. Aujourd'hui, vous avez un arrêt qui se trouve en face à peu près du CTM.

Et donc, il sera à peu près là. Aujourd'hui, on est en train en fonction de l'aménagement du traitement qu'on aura à faire avec l'intersection Puig et le giratoire Mitterrand qu'on va faire un peu plus haut.

L'arrêt qui se situe aujourd'hui du bus classique de ligne qui passe sera à peu près là. Sur les emplacements des arrêts qui existent effectivement déjà, à quelques mètres près. Je profite aussi un peu du micro pour compléter.

En termes de mobilité, il y a un impact important de la future A154 qui, si elle est confirmée en 2028, va considérablement alléger le trafic intérieur. Vous savez qu'aujourd'hui qu'on supporte tout le transit par ce bout de rocade et la future autoroute. Aujourd'hui, on est tous là. On essaie d'éviter cette rocade dans certaines périodes de la journée et on passe à l'intérieur de la ville et notamment dans ce secteur-là. L'impact de l'A154 va considérablement alléger le trafic intérieur de cette zone parce que toute la zone de transit sera évacuée sur l'autoroute et on pourra utiliser la rocade, comme c'est sa vocation, pour contourner et accéder directement aussi. C'est dans l'A154 aussi qu'on travaille.

C'est une responsabilité de l'État, mais aujourd'hui, il y a déjà des parkings poids lourds, privés, qui jalonnent déjà autour de Chartres. Dans cette extension de l'A154, la réflexion sur le parking poids lourds doit se faire aussi dans ce cadre-là. On a deux niveaux de réflexion, une réflexion de proximité d'entreprise, mais si l'A154 est confirmée telle qu'il est dit, évidemment, c'est sur cette voie-là que ces grands parkings doivent être privilégiés à l'écart du secteur urbain.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup, pour votre présence à Chartres Métropole parce que beaucoup de thèmes qui sont évoqués dans cette concertation et en particulier aujourd'hui sont liés à des choses que vous suivez. Merci pour votre implication. Madame, à vous la parole.

Julie Lassaussais , Cabinet Fiteco

Bonjour. Julie Lassaussais, Cabinet Fiteco, un cabinet d'expertise comptable situé sur la zone Chartres et au niveau de GEODE aussi. Je pense que vous êtes une très belle locomotive d'attractivité pour toute la zone. On ne peut que s'en féliciter. Je pense qu'on ne peut que s'enthousiasmer sur ce beau projet.

Et après, on va repartir un peu redondant sur les mêmes sujets, sur la mobilité. Je pense que c'est important cette mobilité parce que ça correspond aussi à la qualité de vie, de travail de nos salariés à nous. Et c'est vrai que même si on a beaucoup travaillé sur le covoiturage, sur plein de choses, je pense que la notion de flux va être très conséquente et je pense qu'il y a une réelle réflexion justement pour essayer de trouver des solutions. Il y a la qualité de vie, mais ça correspond aussi à l'environnement parce que de toute façon, il y aura de la pollution que ce soit au niveau de l'environnement ou sonore.

Et puis ça peut être un frein de recrutement également, malheureusement aussi, parce que nous, on a certains profils en interne dans les discussions qu'on peut avoir. On n'accepte pas forcément d'avoir des embouteillages sur une petite ville de province. Sur les régions parisiennes, on accepte davantage, mais chez nous, c'est plus compliqué.

Donc c'est vraiment un sujet sensible à travailler tous ensemble. C'est un très beau projet.

Animateur, Grégoire Milot

Tous ensemble, c'est bien noté. Avec vous, monsieur.

Pascal Osmont, Agence Altarimmo

Bonjour Pascal Osmont, Agence Altarimmo, je fais de l'immobilier d'entreprise sur la zone du Jardin d'Entreprises. Bon, évidemment, c'est un très beau projet, mais au-delà de l'intérêt économique pour l'entreprise, pour le territoire, je pense que c'est une vraie opportunité aussi pour travailler et échanger sur des sujets de fond avec les entreprises de la zone Chartre-Ouest sur des thématiques, en fait, qui sont abordées depuis pas mal de temps maintenant et qui n'ont pas toujours trouvé des solutions. Et puis, je voudrais dire que c'est aussi un très bel exemple de renouvellement urbain à l'échelle d'une zone d'activité qui était, pour certaines parties, vieillissante.

On voit qu'au nouveau, au fil des années, en fait, recyclent tous les vieux bâtiments en fait qui se libèrent et il faut que ça continue. Voilà.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup. Alors, il y en a certains qui ont pris la parole, mais si vous voulez intervenir, monsieur.

Christophe Provost, Langues Stratégies

Je vais juste faire un petit rappel. Donc, Christophe Provost, je dirais, on a une entreprise qui est à Chartres, qui s'appelle Langues Stratégies, qui fait de la formation aux langues, de la traduction et de l'interprétariat.

On serait ravis de travailler avec Novo-Nordisk. Ça ne tardera pas, c'est en fait, dans vos développements internationaux.

Mais je voulais juste, au sein du bureau de GEODE, en fait, effectivement, j'ai piloté le projet Karos avec Arnaud pour favoriser le covoiturage sur la zone et je voulais remercier Chartres Métropole qui nous a rejoints sur cet effort pour participer financièrement et soutenir l'action de GEODE pour permettre que ce covoiturage soit gratuit et rappeler, du coup, à Synarome et Chrome Nettoyage, par exemple, qui avaient ces problématiques, de vraiment promouvoir ces solutions de covoiturage que GEODE porte et qui fonctionnent. En fait, en une heure, en fait, on a une réactivité d'un délai d'une heure pour réagir, pour trouver un covoiturage. Sur la plateforme, on voit que l'expérimentation collaborateurs est vraiment très pertinente.

Et juste un complément par rapport à ce qu'a évoqué Mathilde tout à l'heure concernant le territoire, la notion de faire territoire ensemble. Je trouve intéressant parce que nos interlocuteurs sont les services RH, on voit la tension qui existe, en fait, sur le recrutement dans les métiers.

Je crois qu'il y a une belle opportunité, sûrement une réflexion peut-être avec Chartres Métropole que vous avez déjà engagée, mais sur la variété des métiers dans lesquels nos entreprises recherchent des collaborateurs et où il peut y avoir un conjoint, un époux qui cherche à venir s'installer à Chartres. Il y a un ingénieur qui vient de rejoindre Novo Nordisk, mais son époux cherche du travail. Et là, il y a peut-être des opportunités ou une base de ressources d'emploi qui sont disponibles sur la zone sur laquelle il y a peut-être un travail à développer que vous avez peut-être déjà imaginé.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup.

David Ester, Novo Nordisk

Pour répondre, effectivement, on voit ça vraiment comme une opportunité. Aujourd'hui, c'est un frein quand on recrute. Est-ce que vous avez quelque chose ou est-ce que vous avez un réseau pour mon conjoint, pour mon époux ?

Donc, c'est vraiment quelque chose qui pourrait nous aider à avoir de l'attractivité supplémentaire en disant voilà, on peut attirer sur un poste particulier une personne et peut-être avoir un réseau pour proposer le conjoint ou des opportunités pour la famille ou le conjoint.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Et nous permettre de faire la différence en tant que territoire aussi, justement, d'être plus attractif par rapport à d'autres.

Michel Barbaise, Association GEODE

Une réaction, une réaction. Écoutez, tout simplement, un grand merci parce que je trouve que cette concertation préalable, c'est une très bonne chose. C'est une très bonne chose pour le projet. Vous avez vu des réactions de chefs d'entreprise sur les sujets.

Cependant, moi, ce que j'aimerais bien, c'est la concertation préalable. Elles descendent au niveau endogène, au niveau de Chartres. On a parlé de développement, d'habitation, de circulation, de formation, d'accueil et ainsi de suite. Et nous sommes tous participatifs en tant que chef d'entreprise à ce développement de Chartres.

Et j'entends les uns et les autres qui parlent de réflexion. A aucun moment, je peux vous assurer que les chefs d'entreprise ici ont été consultés. La preuve en est, on parle d'une consultation papier qui n'est pas arrivée, mais je pense que le principe de cette concertation, de faire une réunion et tout ça, je trouve ça très, très bien.

Et ensemble, on sera beaucoup plus forts pour développer ces zones industrielles qui sont le poumon d'une ville. C'est évident. C'est de l'économie.

Madame Laporte, merci beaucoup et je compte sur vous pour insister auprès de Chartres sur cet aspect des développements des concertations.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup pour votre témoignage. On va conclure. C'est vrai que je suis très content de mon métier. 100 % des gens ont pris la parole à part les gens de Novo Nordisk, mais en tout cas, ça a été très constructif et c'est vrai que j'anime beaucoup de réunions dans beaucoup de régions et vous avez la chance d'avoir des problèmes de riches, c'est-à-dire qu'en gros, on a des problèmes de recrutement parce que les emplois, il y en a parce qu'il y a des entreprises qui se développent.

Et c'est vrai que j'anime vraiment souvent des réunions où ce n'est pas du tout, du tout ce profil et les problèmes à gérer sont très différents. Je vous laisse un petit peu nous donner le sentiment que vous avez eu sur cet échange, parce que même si vous avez des liens très réguliers avec les uns et les autres, quel est un petit peu le sentiment tous les deux sur cette réunion ? Je vous laisse conclure, Madame.

Mathilde Bourges, Novo Nordisk

Je pense qu'effectivement, il y a certaines thématiques qui ressortent très clairement, si on peut le dire de cette manière-là. Ce que je trouve vraiment intéressant, c'est que chacun ait pu justement aussi s'exprimer et je pense que ça renforce d'autant plus le besoin d'avoir peut-être d'autres opportunités et d'autres occasions pour vraiment travailler aussi ensemble autour de ces thématiques-là, avec la ville, bien évidemment, puisque c'est ensemble que nous serons plus forts, mais c'est vraiment tous ensemble.

Merci beaucoup pour les sujets que vous avez pu aborder.

L'objectif, c'est autant mettre les problèmes sur la table quand ils sont là, en toute transparence, en toute ouverture, et il n'y a que comme ça qu'on pourra réussir à trouver des solutions. Je trouve que c'est vraiment intéressant qu'on ait tous cette approche-là et cette démarche-là et je vous en remercie, parce que je sais que vous aviez aussi déjà eu des informations sur le projet. Vous vous êtes peut-être dit, quand vous avez vu cette invitation, on va reparler de la même chose.

L'idée était vraiment d'avoir un angle complètement différent et c'est ce qu'on a pu avoir ce matin. Merci

à tous pour votre participation et nous, vraiment, notre engagement, c'est de pouvoir aussi continuer à pousser dans ce sens pour pouvoir travailler ensemble. Vraiment, on va continuer aussi à ouvrir aux côtés de la Ville, mais aux côtés de chacun d'entre vous.

Donc, l'objectif, c'est qu'on puisse continuer à discuter ensemble dans les prochains mois.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup, Anne Laporte. C'est vrai que cet échange a été fait pour les garants. Pardon, David.

David Ester, Novo Nordisk

Je voulais en profiter vraiment pour relayer le message de Mathilde et vraiment vous remercier pour le temps que vous avez pris ce matin pour notre projet, pour le développement de l'agglomération et de Chartres, puisque vous l'avez dit, c'est ensemble qu'on y arrivera. Donc, merci beaucoup pour toutes vos questions, toutes vos remarques. On va bien évidemment tout prendre en compte et voir comment y répondre au mieux.

Et puis, je voulais rappeler qu'on est tous voisins, en fait, puisqu'on travaille tous dans la même zone. Donc, voilà, si un jour vous avez une question, n'hésitez pas à nous contacter.

On reste disponible, bien évidemment, autour du développement de ce projet, autour du développement de la zone. On est aussi adhérents de GEODE, donc vous pouvez nous contacter assez facilement. Et puis, nous, on sera très moteurs et vraiment, on portera pour garantir que ce projet se passe bien et que ce soit un vrai succès pour l'agglomération et pour la zone, le territoire.

Donc, merci encore à tous.

Animateur, Grégoire Milot

Merci beaucoup, David. Anne Laporte.

Anne Laporte, Garant

Merci, je conclus. Donc, je confirme les remerciements qui ont été déjà portés par Novo Nordisk. Effectivement, c'est une réunion qui, en un temps assez court, a permis de sortir un certain nombre d'arguments très intéressants, importants, dans cette phase justement préalable de la concertation qui fait qu'on pourra les apporter au projet.

Et sachez que tout ce que vous avez dit est enregistré, pris en note et il y aura des réponses sur tout ce que vous avez proposé. Enfin, toutes les problématiques que vous avez abordées.

Donc, merci beaucoup et c'était une très bonne réunion.

David Ester, Novo Nordisk

Merci à tous. Bonne journée à tous.